

EFFETS SUR LA CONDUITE

La prise de certains médicaments peut entraîner **somnolence, baisse des réflexes, diminution de la vigilance, troubles du jugement** (perte du sens du danger, sautes d'humeur), ainsi que des **troubles visuels ou de coordination**. Tous ces effets peuvent compromettre votre conduite.

Ces groupes de médicaments contiennent des substances qui peuvent altérer votre conduite :

Groupe de médicaments	Traitement
Antidépresseurs	Dépression
Hypnotiques	Trouble du sommeil
Tranquillisants	Anxiété
Neuroleptiques	Troubles psychiques
Antiépileptiques	Épilepsie
Antihistaminiques	Allergies, mal de voyage
Bêta-bloquants	Hypertension
Antitussifs	Toux
Analgésiques	Douleurs intenses
Stimulants	Fatigue
Anorexigènes	Excès de poids
Insuline, antidiabétiques oraux	Diabète
Pommades et gouttes ophtalmiques	Problèmes oculaires

BON À SAVOIR

- ◆ Les médicaments sans ordonnance peuvent aussi avoir des effets sur votre conduite.
- ◆ À pied ou à vélo, la prise de médicaments peut également vous affecter. Vous risquez alors de vous mettre en danger et mettre en danger les autres usagers.
- ◆ La conduite sous l'emprise de médicaments peut être assimilée à un état analogue à l'ivresse et est punissable. Vous risquez une amende pénale et une déchéance du permis de conduire.



Éditeur responsable : L. Delande · Chaussée de Liège, 654c · 5100 Jambes · 09/2025



SÉCURITÉ ROUTIÈRE LES MÉDICAMENTS

WWW.AWSR.BE



La prise de médicaments comporte des risques et peut influencer vos capacités de conduite. Ces risques sont encore trop souvent méconnus et sous-estimés.

Pour votre sécurité et celle des autres, vérifiez les notices et demandez conseil à votre pharmacien.

RISQUES

10% des accidents mortels sur les routes seraient dû aux drogues et aux médicaments.

Conduire sous l'influence de médicaments vous expose **5 fois plus** à un risque d'accident grave.



CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

◆ **VÉRIFIEZ LA NOTICE**

Les pictogrammes et la notice d'utilisation de vos médicaments peuvent vous indiquer les contre-indications dans la conduite d'un véhicule.

◆ **DEMANDEZ CONSEIL**

Votre médecin ou pharmacien vous informera de l'impact de vos médicaments sur la conduite.

◆ **RESPECTEZ VOTRE TRAITEMENT**

Ne modifiez pas ou n'arrêtez pas vous-même votre traitement. Respectez bien les doses conseillées et les heures de prise de votre médicament.

◆ **NE MÉLANGEZ PAS**

Évitez de consommer de l'alcool et d'autres psychotropes (cannabis...). Soyez prudent si vous prenez différents médicaments en même temps, cela risque de multiplier les effets secondaires.

◆ **ARRÊTEZ-VOUS**

Arrêtez de conduire si vous ressentez des effets secondaires, comme de la somnolence, des vertiges, des troubles de la vue...

QUELQUES CHIFFRES

◆ Le risque d'accident grave **est multiplié par 50** si vous combinez des médicaments avec de l'alcool, même dès le premier verre.

◆ **1 automobiliste wallon sur 10** déclare conduire au moins occasionnellement après avoir pris un médicament qui peut influencer les capacités de conduite.

◆ En Wallonie, **10% des automobilistes** avouent avoir récemment pris le volant après avoir consommé des médicaments pouvant avoir un effet sur la conduite.

